


PRESCRIPTION DU PLU : 12 octobre 2006
DEBAT SUR LE PADD : 4 juin 2013
ARRET DU PLU : 5 septembre 2013
ENQUETE PUBLIQUE : Du 14 janvier 2014 au 14 février 2014
APPROBATION DU PLU :

4.1

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
55, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
urbadoc@free.fr



Légende

Zones Urbaines

- Uaa : zone urbanisée - centre bourg (ass. collectif)
- Uab : zone urbanisée - faubourg à l'intérieur du PPM (ass. collectif)
- Uc : zone urbanisée - extensions pavillonnaires (ass. collectif)
- Ud : zone urbanisée - extensions pavillonnaires ; secteur Les Garrigots (ass. collectif)
- Ue1 : zone urbanisée à vocation d'activités
- Ue2 : zone urbanisée à vocation d'équipements publics ; Sartre (ass. collectif)

Zones A Urbaniser

- ALa : zone à urbaniser
- ALe : zone à urbaniser à vocation économique

Zones Agricoles

- A : zone agricole
- Ab : bâti diffus en zone agricole
- Ap : zone agricole protégée

Zones Naturelles

- N : zone naturelle
- Na : zone d'activité en zone naturelle
- Nb : bâti diffus en zone naturelle
- Ne : zone naturelle de développement éolien

Autres prescriptions

- ★ Monument historique
- Périmètre de protection de 500 m autour des monuments historiques (servitude AC1)
- Périmètre de Protection Modifié
- Emplacement réservé
- Tracé projeté des digues
- Tracé projeté de la LGV
- Emprise de la ZAD

Éléments constitutifs de la trame verte et bleue

- Réservoir de biodiversité
- Trame bleue
- Trame verte

Emprise du PPRI Basses Plaines de l'Aude approuvé le 12/11/2008 (tracé fourni par la DDTM de l'Aude)

- R11 : secteur urbanisé soumis à un aléa fort
- R12 : secteur urbanisé soumis à un aléa modéré
- R13 : secteur non ou peu urbanisé en zone inondable à aléa indifférencié
- Rid : secteur situé derrière les digues de protection

Le droit de préemption urbain s'applique sur toutes les zones U et AU du territoire communal.

Lotis des emplacements réservés :

N°	Description	Commune	Surface (m²)
ER 1	Aménagement d'un espace vert	Commune	15 851 m²
ER 2	Aménagement d'un espace vert	Commune	3 126 m²
ER 3	Extension du cimetière	Commune	15 209 m²
ER 4	Aménagement d'un espace vert	Commune	1 703 m²
ER 5	Aménagement d'un espace vert	Commune	12 459 m²
ER 6	Aménagement d'un espace vert	Commune	1 422 m²
ER 7	Aménagement de la voirie	Commune	3 105 m²
ER 8	Aménagement d'une aire de lavage	Commune	8 892 m²
ER 9	Dotation d'une station d'épuration	C.A. du Grand Narbonne	5 246 m²

